



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B.4.6

N° de la demande : 2013-3983
Demande : Demande pour remplir les conditions d'homologation d'un produit disposant d'une homologation complète
Produit : Concentré de fabrication S-métolachlore CS 51 Plus
N° d'homologation : 30453
Matière active (m.a.) : S-métolachlore et R-énantiomère
Numéro de document de l'ARLA : 2367120

Objet de la demande

La présente demande vise à remplir les conditions d'homologation complète du concentré de fabrication S-métolachlore CS 51 Plus (numéro d'homologation 30453).

Évaluation des propriétés chimiques

Le concentré de fabrication S-métolachlore CS 51 Plus se présente sous forme de suspension de microcapsules contenant du S-métolachlore et du R-énantiomère à une concentration nominale de 51,0 %. Cette préparation commerciale a une densité de 1,08 g/mL et un pH de 7,2. Les exigences concernant les propriétés chimiques de ce produit ont été remplies.

Évaluation environnementale, évaluation sanitaire et évaluation de la valeur

De telles évaluations ne sont pas requises aux fins de la présente demande.

Conclusion

Les conditions de l'homologation complète du concentré de fabrication S-métolachlore CS 51 Plus ont été adéquatement remplies. Les exigences en matière de données chimiques ont été remplies pour ce produit.

Références

PMRA

Document

Number	Référence
2328511	2013, Content of active ingredient and corrosion characteristics in stainless steel after storage for 1 year at 20C. Final report, DACO: 3.5.10,3.5.14 CBI
2328512	2012, Content of active ingredient and corrosion characteristics in non-fluorinated HDPE after storage for 1 year at 20C. Final report, DACO: 3.5.10,3.5.14 CBI

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2014

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.